

INSCRIPTION FOIRE A TOUT
Attestation sur l'honneur Personne physique
Foire à tout se déroulant le 13 septembre 2026
Devant le Terrain de Foot 27300 PLASNES

Organisateur : Football Club de Plasnes et Comité des Fêtes de Plasnes

Particulier

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél. :

Email.....

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature
- Ou avoir participé à une seule autre vente de même nature à,
le

(Article R321-9 du Code pénal)

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente
sont des objets personnels et usagés. (Article L 310-2 du Code de commerce)

Fait à : le :

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____
mètres.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour
remise au Maire de la Commune d'organisation

INSCRIPTION FOIRE A TOUT
Attestation sur l'honneur Personne physique
Foire à tout se déroulant le 13 septembre 2026
Devant le Terrain de Foot 27300 PLASNES

Organisateur : Football Club de Plasnes et Comité des Fêtes de Plasnes

Personne morale (et/ou professionnel)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce. OUI
NON

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés
(Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ €. pour l'emplacement pour une longueur de _____
mètres.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour
remise au Maire de la Commune d'organisation.